



Changeons de **point de vue** sur l'eau !

CAPTAGE DE LA FONTAINE SAINTE À ESTANG (32)

Un dispositif préventif de protection pour partager la ressource en eau

L'aire d'alimentation du captage d'Estang est une zone très rurale, essentiellement recouverte de bois et de terres agricoles ; on y cultive majoritairement de la vigne, du maïs et des prairies temporaires. La grande vulnérabilité de la ressource sur la majorité de l'aire en raison de la faible épaisseur du sol, devient très élevée sur le pourtour immédiat du captage du fait d'une infiltration importante de l'eau et de la faible profondeur de la nappe. Bien qu'en deçà des seuils réglementaires, la teneur en nitrates de la ressource est en constante augmentation depuis les années 80.



© Syndicat intercommunal de la région d'Estang

« Grâce à ses nombreux partenaires et au dynamisme collectif des agriculteurs, la protection de la ressource du captage de la Fontaine Sainte est en bonne voie »

France DUCOS,

Conseillère municipale d'Estang,

Présidente du Syndicat Intercommunal de la région d'Estang

LE CHOIX DE LA DÉMARCHE D'UN PLAN D'ACTION TERRITORIAL

Le schéma départemental d'alimentation en eau potable, élaboré par le Conseil général du Gers, a identifié le captage de la Fontaine Sainte comme ressource au potentiel suffisant pour y rattacher les syndicats voisins. Aussi notre Syndicat intercommunal a souhaité mettre en place un dispositif préventif de protection de la ressource et s'engager dans une démarche de Plan d'action territorial en réalisant un diagnostic des pressions sur la ressource et un programme de mesures.

UNE MISE EN ŒUVRE FACILITÉE PAR LE DYNAMISME COLLECTIF DES AGRICULTEURS

Maître d'ouvrage de la démarche, il a pu réaliser, avec l'appui solide du conseil général via l'assistance technique de son service de l'eau, le diagnostic de l'ensemble du territoire. Ce diagnostic a mis en évidence une forte implication des agriculteurs de l'aire d'alimentation dans de nombreux organismes agricoles et dans la vie locale ; c'est tout naturellement que ce dynamisme collectif les a conduits à se montrer volontaires dans la démarche en tant que force de proposition pour les actions à mettre en place. Un dynamisme relayé par la coopérative Vivadour, très présente sur le territoire, dont le technicien a su créer une réelle relation de confiance avec les agriculteurs qu'il suit.

Notre Syndicat est entouré d'autres partenaires techniques : Chambre d'agriculture, Centre régional de la propriété forestière - et institutionnels - Agence de l'eau, DDT, DREAL. Avec eux et avec le Conseil général, au-delà de la pollution agricole et de la problématique nitrates, il s'est penché sur les problématiques intéressant collectivités et particuliers : l'assainissement collectif et non collectif et les produits phytosanitaires.

A ce jour, le programme d'action est en cours d'élaboration sur l'ensemble des volets.

Sur le volet agricole, des actions de réduction d'intrants - mesures agro-environnementales et investissements - sont envisagées, ainsi que des mesures portant sur l'aménagement du territoire.

Mises en place par le CNFPT, la DREAL, la FREDEC et l'Agence de l'eau Adour-Garonne, des formations sur les bonnes pratiques phytosanitaires et sur les techniques alternatives à leur utilisation sont organisées et vont par ailleurs bénéficier aux agents communaux de la zone ».

Aire d'alimentation du captage : **271 ha**
Production annuelle (2009), dont près de la moitié vendue à la commune voisine de Cazaubon : **600 000 m³**
14 communes desservies
Surface cultivée (hors prairies et bois) : **160 ha**
14 exploitants



Ensemble, faisons de l'eau une source d'avenir.

www.lesagencesdeleau.fr